

## Consultations dans le cadre de l'élaboration de la politique industrielle du Québec

### Pour rendre le secteur manufacturier plus compétitif et plus vert

Mémoire déposé par Écotech Québec

Représentants :  
Andrée-Lise Méthot  
Présidente du conseil d'administration  
Denis Leclerc  
Président et chef de la direction

Présenté lors de la consultation du 1er mars 2013

#### Nos partenaires de prestige

**Bell**

**Cascades**  
VERT DE NATURE™

DAVIES

**Deloitte.**  
Samson Bélaïr/Deloitte & Touche

**Desjardins**

**IQ Investissement Québec**  
FACILITER - FINANCER - PROPULSER

#### Nos partenaires publics

  
Communauté métropolitaine  
de Montréal

**Québec**   
Avec la participation de  
• Secrétariat à la région métropolitaine  
• Ministère des Finances et de l'Économie

 Canada Economic  
Development  
Développement  
économique Canada  
**Canada**

## PRÉAMBULE

Écotech Québec représente la grappe des technologies propres pour l'ensemble du Québec. Elle est un organisme autonome, à but non lucratif, doté de ses propres instances décisionnelles et opérationnelles. Écotech Québec contribue à positionner le Québec comme pôle d'excellence des technologies propres en Amérique du Nord.

Première organisation du genre au Canada, Écotech Québec rassemble l'ensemble des décideurs du secteur provenant des quatre coins du Québec, soit les entreprises innovantes, les centres de recherche et de développement et de transfert technologique, les grandes entreprises utilisatrices, les milieux financiers, les institutions d'enseignement et de formation, les centrales syndicales, les associations industrielles et regroupements en technologies propres. Voici un aperçu de nos membres :

5N Plus	Conseil des entreprises de services environnementaux	Institut de recherche et de développement en agroenvironnement
AirFlow Défecteur	Conseil Patronal de l'Environnement du Québec	L2i Solutions financières
Aquarehab	Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels du Québec	Magog Technopole
Aquatech, Société de gestion de l'eau	Corporation Larvatría	Manufacturiers et exportateurs du Québec
Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec	CorpoSana Capital	Mechtronix Environnement
Association québécoise de la production d'énergie renouvelable	Créneau d'excellence des Bio-industries environnementales	Newalta
Association québécoise des technologies	ACCORD	Northex Environnement
Association Québécoise pour la Maîtrise de l'Énergie	CVT Corp	Novothermic Technologies
Banque Laurentienne - dép. cptes majeurs	Cycle Capital Management	OCO Technologies
Berlie Technologies	Développement économique Longueuil	Odotech
BFI Usine de triage Lachenaie	Dunsky Expertise en Énergie	Premier Tech Aqua
BgwTech	E2Metrix	Produits Chimiques Magnus
Bio-Lub Canada	École de technologie supérieure	Prompt
Bio-Terre	École Polytechnique de Montréal	PyroGenesis Canada
Biofour	ÉcoRessources Carbone	Recyc-Québec
Biothermica	Effenco	Recyclage ÉcoSolutions
Bourse de Montréal	EH2Solar	Réseau d'expertise et de valorisation en biomasse forestière
C3E - Centre d'excellence en efficacité énergétique	Enerconcept Technologies	Réseau des ingénieurs du Québec
Carnot Réfrigération	Energie Matrix	Réseau Environnement
CCTT - Optech	Enerkem	Réseau photonique du Québec
Cégep de Victoriaville	EnerTech Capital	SCL Elements - Can2Go
Celluforce	EnviroCompétences	Second Cycle
Centre de recherche industrielle du Québec	Ethanol GreenField	Section du Québec du CBDCA
Centre de recherche sur les biotechnologies marines	Fermes Lufa	Sherbrooke Innopole
Centre de transfert technologique en écologie industrielle	Fondaction CSN	Smart CleanTech Partners
Centre des technologies du gaz naturel	Frygy Cube International	Solart
CÉPROCQ	Gaz Métro	Solutions Will (Gedden)
Chimie ParaChem	Géothermie Boréale	Sonitec - Vortisand
CLD Beauharnois-Salaberry	Gestion Valeo	Sotek
CLD de l'agglomération de Longueuil	Golder Associés	Tandem Expansion
CLD Vaudreuil-Soulanges	GRIDbot Canada	Technoparc Montréal
CO2 Solution	Groupe Robert	Technopole Maritime du Québec
Confédération des syndicats nationaux	ICotech	Totem Énergie
	Idénergie	Université de Sherbrooke
	Industek	Valbio canada
	Innergex énergie renouvelable	Varitron Technologies
	Innoventé	Vert.com
	INO	Ville de Montréal
	Inovae	Ville de varennes
		Volts Energies
		YWire Technologies

## INTRODUCTION

Par ce mémoire, Écotech Québec souhaite proposer des approches qui favoriseront le développement d'un secteur manufacturier plus compétitif et plus vert.

Le secteur des technologies propres est en effervescence et en forte progression tant au niveau de l'offre et de la demande, et ce, à l'échelle mondiale. Parmi les retombées associées au dynamisme du secteur, il faut noter la création d'entreprises technologiques et d'emplois hautement qualifiés, l'amélioration de la compétitivité de tous les secteurs d'activités, la réduction des émissions GES, la lutte aux changements climatiques. Les technologies propres deviennent un secteur des plus stratégiques d'une économie verte, contribuant ainsi à la prospérité de l'ensemble du Québec. Autrement dit, il s'agit d'un secteur transversal susceptible de profiter à tous les secteurs économiques du Québec.

En misant sur l'émergence des solutions novatrices et en réévaluant leurs forces concurrentielles, de nombreux pays désirent tirer profit des possibilités que représentent les technologies propres et aspirer à une prospérité économique durable.

Le défi, ambitieux, mais réaliste, est de réussir à combiner nos efforts aux atouts du Québec pour développer davantage de technologies propres, en faire bénéficier les entreprises d'ici et propulser notre expertise à l'international.

Le secteur manufacturier au Québec s'est fortement contracté depuis dix ans, passant de 23,6 % à 16,3 % du PIB, une diminution de 30 %. Le nombre d'emplois directs a chuté de 22 %<sup>1</sup>.

Il est donc tout à fait pertinent d'envisager de nouvelles approches pour relancer ce secteur sur des bases solides et durables. La vision que propose le gouvernement est celle de faire du Québec une société verte et prospère, grâce aux énergies et aux technologies propres, aux transports durables et à des entreprises innovantes et productives. Écotech Québec partage cette vision, car les technologies propres représentent un des principaux outils pour accroître la compétitivité des entreprises d'ici.

Notre économie, tous secteurs confondus, peut tirer profit des gains d'efficience dans l'utilisation des ressources naturelles et de l'énergie qu'engendre une économie verte et devenir ainsi plus compétitive sur les marchés mondiaux.

Comme plusieurs de nos partenaires, nous proposons de faire de l'économie québécoise une économie plus verte, prospère, résiliente et équitable. Les bénéfices seront les suivants :

- Création d'emplois
- Croissance économique et compétitivité
- Technologies et produits innovants
- Réduction des émissions de GES
- Réduction de la dépendance énergétique

---

<sup>1</sup> Caisse de dépôt de Place du Québec (2012). Point de vue, printemps 2012, vol. 5.

## **ORIENTATION 1 – ACCÉLÉRER L'INVESTISSEMENT DANS LES TECHNOLOGIES DE POINTE, PARTICULIÈREMENT LES TECHNOLOGIES VERTES (PROPRES) ET NUMÉRIQUES, AU SEIN DU SECTEUR MANUFACTURIER QUÉBÉCOIS**

### **PROPOSITION 1**

**S'assurer que le rôle de la nouvelle Banque de développement économique du Québec comporte des responsabilités claires pour soutenir la progression d'une économie verte**

- **Allouer une partie importante du budget de 200 millions \$ annoncés dans le budget du 20 novembre 2012 de façon à soutenir les entreprises émergentes dans leur financement**
- **S'assurer que l'ensemble des programmes destinés aux entreprises, en plus de ceux de l'ancien MDEIE, fasse également partie du guichet unique de la Banque**

Le développement de la nouvelle Banque de développement économique du Québec représente une occasion unique de revoir les façons du gouvernement de soutenir nos entreprises. Nous suggérons de s'inspirer de l'expérience d'autres pays ou états afin de tirer profit de leurs meilleures pratiques, comme la *KfW Bankengruppe* en Allemagne, OSEO en France ou plus récemment, la *UK Green Investment Bank*<sup>2</sup> (GIB).

La GIB vient de voir le jour au Royaume-Uni. C'est la première banque d'investissement entièrement dédiée à une économie verte. La prémisse est simple soit que la progression vers une économie verte apporte son lot d'occasions pour les secteurs économiques, tant sur le plan local qu'à l'international. La capitalisation de la GIB est de 3 milliards £ et est dirigée vers des secteurs prioritaires bien établis. De fait, seulement 20 % du GIB peut être investi dans des secteurs jugés non prioritaires.

Les récentes études d'Écotech Québec démontrent que la chaîne de financement actuelle bénéficierait d'un apport additionnel tout particulièrement en amont de la phase d'expansion où l'on retrouve la vallée de la mort. À cette étape, des travaux d'envergure nécessitant davantage de capitaux sont essentiels pour accélérer la commercialisation de ces innovations. Nous proposons qu'une partie du budget de 200 M\$ soit dédiée au financement de ces entreprises. Pour ce faire, nous proposons d'utiliser l'approche de la GIB qui jumèle la nouvelle contribution d'investisseurs privés. Ainsi, nous facilitons l'accès au capital pour les PME et en même temps, réduisons le niveau de risque des investisseurs. Les décisions sont prises par un comité avisé issu du milieu financier. En s'associant aux investisseurs privés, la nouvelle Banque pourrait ainsi offrir aux entreprises un levier financier additionnel.

La nouvelle Banque devrait être le guichet unique pour l'ensemble des programmes émanant des autres ministères et qui sont destinés aux entreprises. D'autre part, il est prévu que le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de GES permettra au gouvernement de bénéficier d'importants revenus générés par la vente de droits d'émissions de GES. Une partie des revenus de ce Fonds vert, évalués à environ 2,7 milliards de dollars d'ici 2020, serviront à mettre sur pied des programmes pour les entreprises.

---

<sup>2</sup> <http://www.greeninvestmentbank.com/>

Si le gouvernement désire que la Banque devienne un véritable guichet unique, il est impératif que la gestion de l'ensemble des programmes destinés aux entreprises s'y retrouve; les spécialistes sectoriels des différents ministères continueront d'être consultés et donneront leurs avis quant aux demandes.

## **PROPOSITION 2**

---

### **Instaurer un « ticket vert accélérateur » pour l'octroi des aides financières provenant des programmes gouvernementaux**

Comme l'objectif est de développer un secteur manufacturier plus compétitif et plus vert, il faut trouver de nouvelles façons de convaincre les entreprises de s'engager concrètement dans une démarche qui s'inscrit dans une économie verte. Nous suggérons d'inciter les entreprises à entamer une telle démarche en leur offrant, par exemple, un suivi accéléré (*fastrack*) de leurs demandes auprès des différents programmes gouvernementaux si leur projet démontre qu'elles sont engagées dans une démarche associée à l'économie verte.

De plus, les programmes gouvernementaux devraient être bonifiés pour les projets visant la réduction des GES. Que ce soit pour le montant ou les conditions de la contribution (montant, durée, taux d'intérêt), il serait fort pertinent d'envoyer un signal clair et fort aux entreprises quant à la détermination du gouvernement du Québec à réduire les émissions de GES.

## **PROPOSITION 3**

---

### **Insérer les recommandations issues du 1<sup>er</sup> Forum sur les emplois verts dans la nouvelle Politique industrielle**

Écotech Québec contribue au 1<sup>er</sup> Forum national sur l'essor de l'économie verte et son impact sur la formation et la main-d'œuvre qui se tiendra le 18 mars 2013.

Parmi les thèmes qui seront abordés figurent l'impact de l'économie verte sur le marché de l'emploi au Québec et dans le monde, la transformation des emplois au sein des entreprises soucieuses de se diriger vers un marché à faible teneur en carbone et comment adapter ou modifier la formation de la main-d'œuvre.

Nous suggérons fortement que le gouvernement prenne une part active dans le suivi des recommandations de ce Forum qui serviront à identifier les meilleures avenues nécessaires à assurer tous les emplois verts dont le Québec a besoin, avec une main-d'œuvre de qualité et en nombre suffisant.

## **ORIENTATION 2 – MISER SUR L'ESSOR DES FILIÈRES STRATÉGIQUES DES TECHNOLOGIES VERTES (PROPRES), DES ÉNERGIES PROPRES ET DU TRANSPORT ÉLECTRIQUE**

Les programmes gouvernementaux, l'aide financière à certaines filières à fort potentiel et les incitatifs fiscaux sont des mesures appréciées de la part des entreprises tout en étant le plus à même de créer des emplois hautement qualifiés. De plus, plusieurs entreprises ont su concevoir des technologies habilitantes telles que les écolos TIC, la bioénergie, les bioproduits industriels qui permettent à leurs utilisateurs de réduire leur empreinte écologique et/ou carbone.

Au Québec, les crédits d'impôt pour la recherche et le développement (R-D) se sont avérés fort utiles. Toutefois, afin d'offrir davantage des solutions innovantes et durables au secteur manufacturier, Écotech Québec propose que la législation fiscale soit modifiée pour permettre à une entreprise de réclamer le crédit d'impôt à l'égard des salaires que celle-ci aura versés à ses employés lorsqu'ils réaliseront des activités de commercialisation en lien avec un résultat, produit ou procédé issu d'activités de R-D.

### **PROPOSITION 4**

#### **Accroître l'étendue du crédit d'impôt à la R-D afin d'y inclure les dépenses de salaire associées à la commercialisation des technologies propres**

L'innovation ne se limite pas au développement de produits ou de processus. L'un des principaux enjeux auxquels font face les entreprises innovantes réside dans la commercialisation des produits et des processus qu'elles ont développés. La commercialisation fait appel à plusieurs fonctions et personnes au sein comme à l'extérieur de l'entreprise. On observe également une prise de risque élevé et des investisseurs qui espèrent un rendement sur leur capital.

Plus une entreprise innove, plus elle intensifiera ses efforts à l'exportation<sup>3</sup>. La commercialisation internationale des entreprises (c.-à-d. leur insertion dans les grandes chaînes de valeur, leur positionnement dans certains créneaux, etc.) engendre des difficultés considérables et requiert des programmes de soutien adéquats. Deux obstacles à la commercialisation sont fréquemment évoqués<sup>4</sup> : 1) le manque de personnel spécialisé apte à vendre et à promouvoir les produits innovants de l'entreprise et 2) un manque de moyens, de soutiens financiers récurrents, comme c'est le cas avec les crédits d'impôt à la R-D ainsi qu'une lacune dans les aides financières (budgétaires et fiscales).

À cela s'ajoute le fait que les PME disposent rarement de moyens pour se doter d'une approche stratégique pour commercialiser leurs nouveaux produits et services, alors que les grandes entreprises ont les moyens financiers et les ressources qualifiées pour se donner une procédure formelle.

<sup>3</sup> Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (2004). *Enquête sur l'innovation et le développement de produits dans les entreprises de fabrication*, mars 2004, cité par le Conseil de la science et de la technologie (2010). *Le financement de l'innovation dans les entreprises*, Étude, Sainte-Foy : Le Conseil.

<sup>4</sup> Rosa, J.M. et A. Rose (2007). *Rapport d'entrevues sur la commercialisation de l'innovation*, Statistique Canada, numéro 88F0006X1F au catalogue, no 004.

## ***Les entreprises de technologies propres : un impact économique élevé***

Écotech Québec a mandaté l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) afin d'effectuer une étude d'impact économique à partir des données recueillies par sondage auprès d'entreprises qui développent des technologies propres<sup>5</sup>. À l'aide du modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), l'étude d'impact économique permet d'estimer les emplois directs et indirects, les revenus fiscaux des gouvernements du Québec et fédéral et les revenus parafiscaux en tenant compte des effets intersectoriels et, par conséquent, le coût d'un crédit d'impôt à commercialisation.

Pour l'année financière 2011-2012, les revenus fiscaux obtenus par Québec attribuables aux activités des entreprises sondées se chiffrent à 28,6 millions de dollars alors qu'Ottawa retire 17,1 millions de dollars grâce aux activités de ces entreprises. Les revenus parafiscaux pour les deux niveaux de gouvernement sont de 48,4 millions de dollars.

Bien qu'elles ne représentent que 9,5 % du chiffre d'affaires, une part importante des retombées économiques de ces entreprises sont attribuables aux dépenses en R-D et en commercialisation. Les emplois attribuables à ces activités représentent 23,6 % du total des emplois créés par ces entreprises. Les revenus fiscaux découlant directement de ces activités forment 18,6 % du total pour le gouvernement du Québec et 19,8 % pour le gouvernement fédéral. Finalement, les revenus de parafiscalité attribuables à ces deux activités représentent 16,7 % du total.

Afin d'extrapoler les résultats à l'ensemble des entreprises qui développent des technologies propres au Québec, l'IREC utilise le chiffre d'affaires de ce secteur estimé à 6,4 milliards de dollars<sup>6</sup> pour le Québec<sup>7</sup>. Les entreprises québécoises qui développent des technologies propres contribuent à la création de 20 240 emplois directs et 10 145 emplois indirects pour un total de 30 385 dans l'économie québécoise. Les revenus fiscaux du Québec qui sont attribuables aux activités de ces entreprises se chiffrent à 176,8 millions de dollars. Les revenus parafiscaux pour les deux ordres de gouvernement sont 299,6 millions de dollars. Les impacts économiques directement attribuables à ces activités sont donc très élevés. Ce sont des activités intensives en main-d'œuvre, ce qui explique leur importance pour l'économie.

### ***Un crédit d'impôt pour accélérer la commercialisation***

Nous proposons d'étendre le crédit d'impôt aux salaires de R-D à la phase de la commercialisation afin d'obtenir une réelle création de richesse. La mesure touche principalement les PME et vise 1) à accroître le niveau de commercialisation des innovations issues de la R-D et 2) à améliorer la compétitivité des entreprises du Québec. L'impact positif de cette mesure se refléterait dans l'ensemble des secteurs

---

<sup>5</sup> Le sondage, administré par l'IREC, a été transmis à 242 entreprises québécoises développant des technologies propres et s'est étalé sur la période du 16 au 30 octobre 2012. Il a été rempli par 53 entreprises, pour un taux de réponse des entreprises de 21,9 %. Les données concernent l'année financière 2011-2012. IREC (2012). *Impact économique des entreprises en technologies propres*, étude réalisée pour le compte d'Écotech Québec, novembre 2012.

<sup>6</sup> Données internes du Ministère des Finances et de l'Économie du Québec.

<sup>7</sup> Pour extrapoler selon le chiffre d'affaires global, l'IREC émet les hypothèses que 1) la répartition des entreprises par secteur est semblable à celle de l'ensemble des entreprises; et 2) le pourcentage des dépenses admissibles au crédit d'impôt par rapport au crédit d'impôt est le même pour l'ensemble des entreprises.

économiques, car les technologies propres sont utilisées dans tous les types d'entreprises et organisations. Enfin, le crédit d'impôt à la commercialisation permettrait aux gouvernements d'obtenir un meilleur rendement sur leurs investissements en R-D.

Le crédit d'impôt est l'outil généralement utilisé par les gouvernements pour conduire une politique de soutien à l'innovation. Cette mesure est plus neutre que les subventions directes et laisse aux entreprises le choix des projets prometteurs dans lesquels elles souhaitent investir. En plus d'augmenter les dépenses privées en R-D, les entreprises qui bénéficient de cette mesure ont une capacité d'innovation plus grande. Elles ont plus de produits innovants et des ventes plus élevées liées à de nouveaux produits. La probabilité est plus élevée que ces entreprises introduisent un produit innovant sur les marchés canadiens et mondiaux.

La mesure de crédits d'impôt qui incluraient la portion de salaire associée à la commercialisation remédierait aussi à la faiblesse des incitations actuelles qui se concentrent sur la recherche. En soi, les dépenses en R-D ne doivent pas constituer l'objectif final des politiques industrielles. Les difficultés d'accès au marché peuvent en effet entraîner une structure de l'économie où les entreprises développent les technologies pour ensuite vendre les droits de propriété intellectuelle à des agents ayant plus de moyens pour en assurer la commercialisation. Ce type de structure n'assure pas que l'innovation aura des bienfaits pour notre économie.

Pour estimer les coûts totaux de la mesure pour les gouvernements fédéral et provincial, on retient le chiffre d'affaires des entreprises qui développent des technologies propres au Québec soit 6,4 milliards de dollars. Ainsi, l'IREC<sup>8</sup> estime que la **mesure aurait coûté entre 14,37 et 35,38 millions de dollars au gouvernement du Québec** en 2011-2012. Sur la base de ce même chiffre d'affaires, les entreprises québécoises admissibles auraient reçu une aide se situant entre 8,38 et 20,64 millions de dollars de la part du fédéral.

Par ailleurs, pour que cette mesure soit à coût nul pour le gouvernement de Québec, il faudrait que la mesure produise une **augmentation entre 3,3 et 8,2 %** du chiffre d'affaires des entreprises. Étant donnée la structure de la fiscalité, il faudrait avoir une augmentation entre 5,6 et 13,8 % du chiffre d'affaires des entreprises pour que cette mesure soit à coût nul pour le gouvernement fédéral. Rappelons que la Coalition canadienne des technologies propres estime que le chiffre d'affaires de l'industrie a augmenté à un taux annuel composé de 19 % de 2008 à 2010<sup>9</sup>.

Enfin, un crédit d'impôt à la commercialisation assurerait de plus grandes retombées des investissements en recherche financés par divers programmes publics.

---

<sup>8</sup> IREC (2012), op cit.

<sup>9</sup>[http://www.parl.gc.ca/Content/HOC/Committee/411/FINA/WebDoc/WD5138047/411\\_FINA\\_PBC2011\\_Briefs%5CCanadian%20Clean%20Technology%20Coalition%20F%208206786.html](http://www.parl.gc.ca/Content/HOC/Committee/411/FINA/WebDoc/WD5138047/411_FINA_PBC2011_Briefs%5CCanadian%20Clean%20Technology%20Coalition%20F%208206786.html)



### **ORIENTATION 3 – DÉVELOPPER LES MARCHÉS DE NOS SECTEURS STRATÉGIQUES EN STIMULANT L'ACHAT DE PRODUITS ET DE TECHNOLOGIES QUÉBÉCOISES SUR LE MARCHÉ LOCAL ET EN ACCROISSANT LEURS EXPORTATIONS**

Les marchés publics peuvent avoir un impact significatif sur le développement des entreprises du secteur des technologies propres en :

- servant de projet de démonstration et de prototypage
- étant un accélérateur de l'adoption de certaines technologies propres
- permettant aux PME d'atteindre une taille critique
- contribuant à la capacité d'internationalisation des entreprises (références locales)

#### **PROPOSITION 5**

**Profiter de la diversité des marchés publics afin qu'ils deviennent des bancs d'essai et mettent en valeur des technologies propres d'ici**

En 2012, Écotech Québec publiait un recensement des grandes catégories d'outils d'activation des marchés publics<sup>10</sup>. L'accès aux marchés publics du Québec, estimés à environ 28,7 milliards \$ en 2009, reste encore un enjeu majeur pour les PME qui disposent de ressources limitées. À travers le monde, plusieurs pays ou états fédérés ont mis en place des mesures pour faciliter la création de synergie entre les différents acteurs de l'écosystème. Ces mesures, selon l'étape de développement de l'écosystème, portent sur des prix préférentiels, des quotas d'achat, un tarif de rachat garanti, une adaptation du système budgétaire, une place de marché pour l'offre et la demande, des achats regroupés et un rôle d'acquéreur de technologies.

Si nous voulons accélérer le virage vers une économie plus verte, il est essentiel d'actualiser les façons de faire des organismes publics pour qu'ils prennent mieux en compte la réalité des PME innovantes. Les marchés publics devraient être vus comme des catalyseurs en intégrant des projets de démonstration et de prototypage d'innovations. En montrant l'exemple, ils pourront jouer un rôle clé dans l'adoption de technologies propres d'ici, secondant ainsi le développement d'entreprises tout en bénéficiant des avantages environnementaux. Cela représenterait une autre façon de mettre à profit les programmes d'aide à l'innovation déjà disponibles.

Nous recommandons d'ajouter un nouveau critère dans les obligations du plan de développement durable des organismes publics et parapublics pour les inciter à devenir des bancs d'essai et des lieux de vitrine pour les technologies propres. Par conséquent, ces organismes contribueront à la notion d'exemplarité de l'État.

D'autre part, le programme d'aide à l'innovation du MFEQ reconnaît l'importance de la « vitrine technologique » pour aider à démarrer les jeunes entreprises au début de la phase de commercialisation. Nous souhaitons que ce volet soit maintenu, mais nous proposons le retrait d'un critère limitant, soit celui qui exige de n'avoir jamais réalisé de vente au préalable. Ce critère pénalise l'entrepreneur qui aurait déjà réussi à vendre sa technologie ou ses produits, mais qui a toujours besoin d'une vitrine pour augmenter ses ventes de façon significative.

<sup>10</sup> Écotech Québec (2012). *Recensement des grandes catégories d'outils d'activation des marchés publics*, étude réalisée par Deloitte, avril 2012.

## **PROPOSITION 6**

---

### **Introduire le critère d'empreinte carbone dans le cadre des achats du gouvernement du Québec**

Le gouvernement du Québec doit, comme toute entreprise au Québec, contribuer à l'atteinte des objectifs en matière de réduction des GES et d'atténuation des changements climatiques. Mais il a un rôle supplémentaire à jouer, soit celui de le faire de façon exemplaire.

Ainsi, le gouvernement devrait intégrer la préoccupation de l'empreinte carbone dans ses achats publics, et ce, dans le respect des accords de libéralisation des marchés publics qu'il a conclus. En stimulant la demande pour des produits écologiques et à faible empreinte carbone, le gouvernement appuierait ainsi les entreprises soucieuses de réduire leur impact environnemental.

## **PROPOSITION 7**

---

### **Soutenir l'initiative d'Écotech Québec pour accroître le maillage technique et stratégique des PME innovantes et les donneurs d'ordre du Québec**

L'accompagnement de la mise en marché des technologies par le biais de rencontres ou de plateformes virtuelles relève d'un constat réalisé par des organisations publiques et des développeurs économiques<sup>11</sup> :

- L'intégration de nouvelles entreprises dans la gamme de fournisseurs des donneurs d'ordre est un processus complexe et la tendance est à la diminution du nombre de fournisseurs, non une augmentation;
- Les donneurs d'ordre ont un accès à l'information très imparfait. L'absence de réseautage structurant rend la démarche de commercialisation particulièrement hasardeuse pour les PME;

Écotech Québec, de par ses actions et ses activités, vient faciliter l'intermédiation entre les fournisseurs de technologies propres (PME technologiques) et les grands donneurs d'ordre tant publics que privés. C'est dans cette optique qu'elle a créé une formule simple et efficace pour faire émerger davantage d'occasions d'affaires entre les PME technologiques du Québec et les utilisateurs potentiels de solutions innovantes :

**i n n o +**®.

Cette formule contribue à augmenter les bénéfices des programmes de R-D en aidant les entreprises à non seulement verdir leurs activités, mais aussi en les rendant plus compétitives. Mais surtout, elle permet d'accroître la productivité et la compétitivité des entreprises de différents secteurs industriels tout en accélérant la commercialisation des innovations d'ici.

**i n n o +**® est la définition même d'un outil de structuration des échanges entre utilisateurs et fournisseurs : il permet, d'une part, à un utilisateur de s'adresser immédiatement à un large panel de fournisseurs et, d'autre part, à un fournisseur de présenter son offre de manière uniforme à un bassin d'utilisateurs potentiels, limitant ainsi les coûts de transaction et l'asymétrie d'information qui prévaut sur le marché de

---

<sup>11</sup> Écotech Québec (2012). *Op.Cit.*

l'innovation (les entreprises innovantes dans le secteur des technologies propres sont par définition jeunes et peu connues des utilisateurs conventionnels).

Il s'agit essentiellement de la mise en œuvre d'une véritable « place de marché », par des ateliers de maillage et sous peu, par une plateforme web. À cet effet, il s'agira d'un microsite disponible pour un utilisateur potentiel lui permettant de décrire ses besoins et défis. Le microsite permettra aux PME technologiques de transmettre une synthèse de leur solution innovante. De cette façon, toutes les PME technologiques du Québec pourront contribuer à trouver une solution aux défis exprimés par une multitude d'utilisateurs.

Afin de mettre au point cette nouvelle formule, Écotech Québec a organisé au cours des derniers mois plusieurs ateliers de maillage dans le but de rapprocher les entreprises de technologies propres et les entreprises et organismes publics ou parapublics notamment avec : Ivanohé Cambridge (Caisse de dépôt et placement), Société des Alcools du Québec, les municipalités de Varennes et de Victoriaville, Xstrata Nickel - Mine Raglan, abmauri Fleischmann's, Alcoa, Hydro Québec, Lavo, Les Aliments Maple Leaf, Messier-Dowty, Recyclage ecoSolutions, RTI inc., Sanimax, Société de transport de Montréal et Veolia Environnement. Dans le cadre du Salon international des technologies environnementales, AMERICANA, qui aura lieu en mars au Palais des congrès, des ateliers similaires seront organisés avec des grands acheteurs internationaux. De plus, un atelier destiné aux municipalités sera présenté lors des prochaines assises de l'Union des municipalités du Québec.

## **PROPOSITION 8**

---

### **Appuyer nos entreprises dans leurs efforts d'exportation en augmentant leur niveau de connaissances à l'égard des occasions d'affaires à l'international**

Les marchés internationaux offrent de nombreuses et importantes occasions d'affaires pour les entreprises de technologies propres et constituent un excellent potentiel de croissance et de rayonnement pour les entreprises... et pour le Québec.

Un sondage portant sur l'« Exportation des technologies propres », réalisé au début de 2012 par Écotech, en collaboration avec le MDEIE, le MAECI, RÉSEAU environnement et l'AQME, a permis de déterminer les principaux obstacles rencontrés à l'internationalisation. Le manque de connaissance des marchés étrangers a été identifié avec la difficulté de se faire connaître des acheteurs potentiels et le manque de ressources humaines et financières.

À la question portant sur les mesures les plus efficaces pour seconder les entreprises dans leur internationalisation, les répondants ont identifié les éléments suivants qui pourraient les aider à exporter :

- Mise en relation avec des partenaires stratégiques et des prescripteurs étrangers
- Information sur les occasions d'affaires internationales
- Aide et financement pour l'implantation à l'étranger

En plus des programmes d'aide à l'exportation existants, le gouvernement pourrait mieux appuyer les entreprises en diffusant de l'information stratégique et en favorisant le maillage avec les grands donneurs d'ordre de l'étranger, qu'ils soient publics ou privés.

La diffusion de l'information devrait aller au-delà du site web du ministère et inclure des séminaires, ateliers, déjeuners-conférences, webinaires, etc.

Il est donc souhaité par les entrepreneurs d'avoir accès à une gamme de moyens qui permettront de présenter des occasions d'affaires potentielles, expliquer les grandes lignes du fonctionnement des marchés et des aides disponibles pour accéder à ces marchés, tout en démontrant certaines réussites d'entreprises. Le gouvernement pourrait aussi inviter de grands donneurs d'ordre étrangers ou des joueurs importants dans les chaînes de valeur mondiales et organiser des sessions de maillage comme **inno+** pour faire connaître les solutions et l'expertise québécoises. Cette façon de faire est utilisée, entre autres, par la Finlande, en collaboration étroite avec leur grappe de technologies propres.

Une des avenues serait de mettre en place un processus structuré de veille impliquant les bureaux du Québec à l'étranger et instaurer un réseau de distribution d'information sur les marchés internationaux prioritaires et leurs occasions d'affaires.

Il serait aussi intéressant d'évaluer la possibilité de développer et mettre en œuvre un service de référencement bilingue, permettant de mettre en contact des donneurs d'ordre et partenaires d'affaires internationaux avec des fournisseurs québécois. Le gouvernement pourrait s'inspirer de l'initiative de l'Ontario : SourceOntario<sup>12</sup>.

C'est dans cet esprit qu'Écotech Québec organise des événements de type « Rendez-Vous » pour permettre aux entreprises de découvrir le potentiel de certains marchés. En octobre dernier, nous avons accueilli une dizaine de pays européens, représentés par leur grappe de technologies propres. En 2013, l'événement d'Écotech Québec mettra l'accent sur le Nord-est américain.

---

<sup>12</sup> <http://www.sse.gov.on.ca/medt/sourcefromontario/fr/Pages/default.aspx>

## CONCLUSION

La nouvelle politique manufacturière devrait s'inscrire dans une stratégie plus grande visant la progression d'une économie verte au Québec. Cela profiterait non seulement à la relance du secteur manufacturier, mais également à l'ensemble de l'économie québécoise. Si certains secteurs comme les transports durables, les énergies et les technologies propres représentent des secteurs en forte croissance, tous les secteurs de l'économie, des ressources naturelles aux services, peuvent tirer profit d'une vision élargie d'une économie plus verte pour le Québec.

C'est pour cela qu'une réflexion « nationale » sur l'économie verte serait tout à fait appropriée afin de rassembler la majorité des parties prenantes vers des objectifs communs.

### PROPOSITION 9

---

**Mettre en place un Secrétariat à l'économie verte au niveau du Conseil exécutif afin de coordonner de façon efficace la progression d'une économie verte**

Compte tenu du grand nombre de ministères et d'intervenants publics qui seront associés à la mise en œuvre de la nouvelle Politique, nous proposons la création d'un comité de suivi, sous la forme d'un Secrétariat, afin que les entraves observées dans plusieurs ministères deviennent des accélérateurs pour une économie verte. Dans ce sens, nous recommandons la création d'un Secrétariat à l'économie verte au Conseil exécutif afin de mieux coordonner les nouveaux programmes et décisions.